L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS,

VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE.

L'Ouragan du 8 septembre aux Antilles.

Nous lisons dans le journal *Les Antilles* du 11 septembre :

Dans la nuit de mercredi à jeudi 9 septembre, et toute la matinée de jeudi, comme en 1872 à la même date, une bourrasque s'est abattue sur notre île et a occasionné des dégâts considérables dans les environs de notre ville.

Le Nord semble n'avoir pas trop souffert que les environs de Saint-Pierre et de Fort-de-France. On signale d'importants dégâts sur les habitations Hackert, Moulin-l'Etang, Basse Pointe, Beguignan. Les grandes cannes sont couchées comme si on y avait passé un rouleau, et les bâtiments, principalement les cases à bagasses et à cultivateurs, ont été partout découvertes ou emportées.

Sainte-Marie et son usine semblent n'avoir presque rien éprouvé; on ne signale que quelques tuiles enlevées sur la maison de l'usine. Point de pluvelles encore des autres communes de l'Est et du centre : Trinité, Gros-Morne, Robert, François, Vauclin, etc., etc. Espérons qu'il n'y aura plus de malheurs à déplorer.

Les nouvelles des communes du sud sont en général mauvaises; partout les dunes ont été ravagées et les cases à travailleurs emportées, tant sur les habitations que sur les hauteurs de toutes nos communes.

De la Guadeloupe et des îles voisines, on signale du mauvais temps, mais sans aucun détail. Voici le seul télégramme que nous communique le West-India and Panama Telegraph :

"On écrit de Saint-Thomas, le 10 septembre, huit heures du soir, qu'une forte bourrasque s'est abattue sur toutes les îles du vent, du 8 au soir, jusqu'au 9 au soir. Les navires ont souffert, spécialement à la Barbade, Saint-Vincent et Dominique. Le temps est calme."

Rappelons que c'est le mercredi suivant 15 septembre que l'ouragan s'abattait sur les côtes du Texas.

CÉLÉBRATION DU VENDREDI SAINT, REFUS DE SE CONFORMER À L'USAGE EN MATIÈRE DE VERGUES EN CROIX.—La consigne d'appel de la Martinique vient d'infirmer le jugement du juge de paix de Saint-Pierre rendu dans les circonstances dont nous avons déjà parlé, mais qu'il importe de rappeler :

Le 15 mars dernier, le gouverneur par intérim de la Martinique, M. Michaux, fit signifier aux navires mouillés sur la rade de Saint-Pierre d'avoir à mettre leurs vergues en croix—signe de deuil—le lendemain vendredi-saint et le jour suivant, jusqu'à la salve, c'est-à-dire jusqu'au moment où le *Gloria* serait chanté dans l'église cathédrale de Fort-de-France et de Saint-Pierre.

Le lendemain, trois des navires gardaient leurs vergues droites; ce que voyant, M. Leyritz, le capitaine du port, se rendit à leur bord. Les capitaines étaient absents. Il somma les seconds de se conformer à l'ordre du gouverneur, et, recevant d'eux un refus, fit opérer la manœuvre par la voie de la force armée, en imposant une garde aux navires récalcitrants.

Les capitaines des trois navires furent cités devant le juge de paix qui, par la décision suivante, condamna les capitaines à une amende de 50 à 100 francs.

Voici le texte de la décision du juge de paix :

"Attendu que les marins, sont soumis à la discipline ; qu'ils doivent obéissance aux ordres de l'autorité de laquelle ils dépendent, même lorsqu'il s'agit de prendre part à une manifestation religieuse étrangère à la religion qu'ils professent ;

Attendu qu'il s'agissait d'observer un usage aussi ancien que la colonie, que les croyances de nos pères ont établi et qui jusqu'à ce jour n'avait jamais rencontré aucune résistance de la part des marins, dont l'abstinence est sans cesse menacée dans l'exercice de leur profession ; et qui, pour cette raison, ont plus que personne besoin de croire à tout ce qui enseigne notre sainte religion, etc. ;

Par ces motifs, condamne Benel et Radice chacun en 50 fr. d'amende, et Turpain en 100 fr. d'amende."

Déférée à la cour d'appel, cette décision vient d'être infirmée par un arrêt ainsi conçu :

"Attendu que, par son but notoirement défini qui lui imprimait le caractère d'un hommage religieux, la manœuvre ordonnée par l'acte du gouverneur se distingue et se sépare profondément des différents objets relatifs à la police des ports et des rades, sûreté, salubrité, etc.; qu'on ne saurait donc logiquement faire rentrer la mesure dont il s'agit dans le droit réglementaire appartenant au gouverneur sous ce rapport ;

"Attendu d'ailleurs qu'il ne serait pas moins contraire à la lettre qu'à l'esprit des ordonnances de 1827 et 1828, qui chargent les gouverneurs de veiller à la police extérieure du centre, de voir dans cette disposition la faculté pour le chef de la colonie d'imposer aux citoyens un hommage à un culte quelconque ; qu'aucune confusion n'est possible à cet égard, etc.

"Par ces motifs, annule le jugement attaqué ; dit qu'il n'y a lieu à renvoi, et ordonne la restitution de l'amende consignée."

L'ASCENSION DE LA CLIFF DES AIRS. — L'aéronaute, M. Ardisson, capitaine au long-cours, qui montait le ballon dirigeable, la *Clef des Airs*, parti dimanche soir de l'hippodrome et tombé à une dizaine de lieues de Paris, donne les renseignements suivants pour son voyage :

"Nous avons premièrement propulsé dans la direction du nord-est, et ensuite, ployant le capuchon mobile de la roue aérienne pour frapper l'air avec promptitude dans la direction du nadir, le ballon est monté avec une vitesse à laquelle nous étions loin de nous attendre.

"Voyant l'effet produit, nous changeâmes le capuchon dans la direction opposée ; nous descendîmes avec la même vitesse, et après ce résultat aisément obtenu par l'action du propulseur, nous prîmes la résolution de gouverner sur l'Hippodrome.

"Agissant à cet effet, nous sommes revenus sur nos pas, non avec la même vitesse, mais nous marchions à raison de 20 mètres par minute.

"La fatigue se faisant sentir, nous avons cessé de propulser, et le ballon a alors tourné sur lui-même ; j'ai fait de nouveau agir la roue, et le ballon a aussitôt repris une autre allure.

"Ayant reconnu et plusieurs fois les mêmes expériences, nous avons chaque fois obtenu des résultats appréciables.

"La descente a eu lieu à sept heures, dans un champ de luzerne, entre une terre labourée et un bois, sur le territoire de la commune de Louvres, dans les environs de Chenevières (Seine-et-Oise). La encore, nous avons parfaitement réussi, en faisant la descente, à atterrir à l'endroit désiré."

L'ascension de l'*Avenir*, de M. Spitzer, qui n'a pu avoir lieu dimanche, est fixé à demain.

—Un pauvre marchand du Corso, à Rome, vient d'être victime d'une fort plaisante mystification, dont l'auteur est très vraisemblablement un de ses créanciers.

Cette mystification, racontée très spirituellement par le chroniqueur de *l'Italie*, peut être intitulée : Tribulations d'un épicier, agent de l'insurrection herzégovinienne, *sans le savoir* :

Le bruit s'était répandu que ce marchand faisait des enrôlements pour l'insurrection. L'Italie est toujours la terre bénie des rondeliers, le marchand s'en aperçut. Il vit bientôt un jeune homme passer et repasser devant sa boutique et enfin entrer chez lui.

—Vous pouvez compter sur moi, lui dit l'inconnu, vous n'avez qu'à m'écrire un mot, et j'accours. Tenez, voici mon adresse.

Et il remit au marchand stupéfait une carte de visite, puis il s'éloigna.

M. X... était à peine rentré dans sa boutique, se demandant s'il avait eu affaire à un fou, quand il vit un gaillard, jeune comme un cœur, ayant de la barbe naissante dans le blanc des yeux et de longs cheveux gras et bouclés lui tombant sur le cou, qui le regardait en clignant de l'œil.

—Qu'est-ce que veut cet homme des bois ? se demanda le marchand, que l'inquiétude commençait à gagner.

L'homme des bois continuait à cligner de l'œil en signe d'intelligence. A un certain moment même, il appuya la pointe de son index sous la prunelle gauche, comme pour dire *I see, non me la fanno !* "Où ne me la fait pas."

Le marchand resta immobile ; l'homme poilu s'avança alors vers la porte de la boutique, passa la tête, fit : *psitt ! psitt !* et continua sa promenade en ayant l'air de regarder le ciel.

Le marchand sortit de nouveau, l'ours l'attendait à la porte, et, comme l'autre, il lui prit le bras, puis, se penchant à son oreille, il lui dit mystérieusement :

—Ancien garibaldien, toutes les campagnes, dans la misère avec une femme et onze enfants ; infâme gouvernement.... Je vondrais partir.

—Partir ? pour aller où ?

L'homme poilu, d'un air malin, replaça son index sous sa prunelle gauche et resta un moment dans cette attitude explicative.

Le marchand sentait son esprit s'égarer.

—Ah ça ! fit-il, répondez ! Pour quel pays voulez-vous partir ?

L'homme poilu sourit, et lui glissant sa carte dans la main :

—Voici mon adresse, dit-il : je n'accepte que le grade de colonel, et je suis prêt à tout.

Puis il s'éloigna.

Quatorze fois de suite le marchand vit la même scène se renouveler. A la fin, perdant patience, furieux, écumant, il saisit son interlocuteur au collet, et, le poussant dans sa boutique :

—Misérable ! s'écria-t-il, vous ne sortirez pas d'ici avant d'avoir parlé.

La méprise se découvrit enfin. Le marchand n'avait jamais songé à enrôler personne, il était agent de l'Herzégovine sans le savoir.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8,

Le public est informé que l'Union Française est à sa disposition des cultivateurs Créoles et ouvriers de tous genres. Des travailleurs se rendent journellement sur les lieux pour recevoir les demandes des cultivateurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 8 heures.

Président,

11 sept—1an EDGAR LABUZ.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SIDWELL.

Dernière semaine de LA TROUPE DE PANTOMIME ET DE GYMNASTIE DE

NICK ROBERT

—ET DE—

LEONA DARE.

DIMANCHE, 17 octobre, et durant la semaine, la fameuse Pantomime comique

HUMPTY DUMPTY.

Avec de nouveaux décors complets représentant de beaux paysages, composés neufs et élégants, leurs danses et leurs nouveaux effets de lumière au calcium et transformations magiques.

MATINÉE—Mercredi et samedi à 2 h.

DIMANCHE, 24 octobre.—Première représentation à l'Académie de la nouvelle composition dramatique après les auteurs renommés M. Baker et Parton.

Le Bureau est ouvert de 9 à 4 h. et de 7 à 10 h. Les portes s'ouvrent à 7 heures, et la représentation commence à 8 heures.

VENDREDI, 22 octobre—Bénéfice de LEONA DARE. 17 oct—1m

Théâtre St.-Charles.

SUCCÈS ÉCLATANT

—DU—

"Cogniard Brothers Burlesque Company."

Une autre pièce nouvelle,

Dans laquelle fourrera Tha

"NO GRAMMA NE COMPANY"

SAMEDI—Grande matinée. 22 oct—

GLOBE THEATRE,

LUNDI, 18 OCTOBRE 1875.

Premier début du célèbre

ORCHESTRE VIENNOIS

(Autriche), composé de

15 JEUNES ET BELLES DAMES,

Artistes de premier ordre, qui exécuteront avec élégance et facilité les pièces les plus difficiles, classiques et populaires.

Si vous aimez un spectacle COMME IL FAUT, ne perdez pas l'occasion de les entendre.

16 oct—1 s.

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875,

au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cartes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, en retournant la piastre pour le ticket.

Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

3° La vente à l'encan de la barre, du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du Comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à midi précis, dans la salle des Réunions, rue Hancock.

4° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 10oct—30 no

DIVERS.

1876.

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

A LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.

SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président.

JAMES I. DAY. W. B. SCHMIDT,

COLONEL J. D. HILL. JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis ; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les char. de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, sont simplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud ; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements concluts permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,

Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—tc 1 23

Liquidation ! Liquidation !

E. F. MIOTON,

No 47 rue Royale.

Faïences ! Porcelaines ! Verreries !

PLAQUES ET ARTICLES DE MENAGE.

Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du cours mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles de ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, buffets, etc.

J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner au plus en gros, soit en détail à bien meilleur compte.

Je dispose à l'amiable du contenu de mon magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai je liquiderai le reste à l'amiable par le ministère de Me. Jno. G. Morose, encanteur.

Sept—3m. E. F. MIOTON.

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

11 ..... rue du Camp 11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité, dont les seront cannés par le passé, réduits selon les qualités des articles.

Toutes les bourses trouvent pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est confectionné par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 18oct—1an

Dépôt de machines à coudre : à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud

254 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Aiguilles sont également lancées à raison de 6 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque sorte (même ce soit. Venez chez nous en dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal ; tout le monde vous l'indiquera. 24oc—3m

Biscuiterie de Chaux de BONNABEL,

Au No 37 de North Peter street

(entre la rue Douane et Bienville.)

LES planteurs, les sucriers et surtout les ochs comme ce qu'il y a de mieux pour la défécation du jus de canne. L'application est et plus facile que celle d'aucun autre agent. Le grain du sucre à la fabrication duquel il a servi est plus ferme, plus fin ; il y a beaucoup moins de perte de poids et beaucoup moins de pellicule.

14 sept—3 m

LOUISIANA

ÉQUITABLE

LIFE

INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET.

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices.

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant exclusivement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort ; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité ; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNÊTETÉ et la SURETÉ

Assurez vos jours au LOUISIANA ÉQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,

WM. B. SCHMIDT, vice-président,

R. W. OGDEN, second vice-président et directeur.

WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON,	E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM,	W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE,	JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS,	CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE,	JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN,	JAS. I. DAY,
E. A. TYLER,	E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK,	HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE,	S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	JOHN H. PIKE,
H. J. VOSE,	J. B. LAILLANDE,

3sept—2m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL $500,000

E. C. PALMER, président.

SAS. JACKSON, Vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,

J. R. KELLER, W. S. THOMAS,

DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,

S. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jones,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, President.

CHAS. ELIANAW. Treasurer. TOMKINS, Sec.

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

67 ..... rue Carondelet 67

Actif, 30 avril 1875 : $1,486,315 89

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

sur taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire

—DIRECTEURS.—

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Claffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lyle Lyon
Samuel R. Moore,	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan,
	B. F. Kechleman.

5 sept—3m

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 25 rue Baronne,

J. J. GAUDERMAN, Président.

M. BENNER, caissier.

Les dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les dépôts faits au nom du mari sont payables à sa femme sans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pourvoir les dépôts payables à leur majorité, cela encourage les enfants à économiser toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus, elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement en ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables à la demande.

5 oct Mars—76 1 an

Vente pour écouler le stock.

Jos. B. Hubbard

MANUFACTURER OF

MEUBLES

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido.

1er DISTRICT.

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue—

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30,

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan ; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

Invariablement au comptant.

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera sous la direction de la compagnie d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premières artistes de la ville ont engagés et auquel chaque détenteur de billets LET COUPON seraient admis gratuitement.

VOYEZ LE PLAN !

PLAN EXTRAORDINAIRE

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot		$100,000
1 lot		30,000
1 lot		20,000
1 lot		10,000
2 lots de $5000		10,000
4 lots de $2500		10,000
20 lots de $1000		20,000
50 lots de $500		25,000
1200 lots de $100		120,000
2000 lots de $50		100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500
TOTAL	
3580 lots (en or) s'élevant à	$552,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Look Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans,

Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

Invariablement au comptant.

Somnambule,

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; sur maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chancant dans vos affaires, et il donne des détails sur les vie et vous dira passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir désirances de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les médecines médicinales de France.—Office, 143 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 2 à 5 heures.

6 sept—1an

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille,

ALE, PORTER ET STOUT,

LAGER DE ST. LOUIS,

CIDRE À SAUCE GINGEMBRE,

VICHY, KISSINGEN et

CONGRESS WATERS.

Ale drainée de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les mettants en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour les drageiri ; fournitures de metteurs en bouteille ; outils, bouchons, étiquettes, étiquettes aux plus bas prix. 30oct—1an

Maison établie en 1855.

Dépôts des Moulins à coton Eagle

—ET—

Machines de toute sorte,

W. L. CUSHING.

NO. 61 DE LA RUE ST-CHARLES,

Cois Union.

LE plus grand et le meilleur assortiment de machines de toute sorte qu'il y ait en Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'agent des plus grands et des plus renommés fabricants de ces pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN À COTON qui existe à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un TERRAIN situé au Deuxième District de cette ville, dans l'Ile Delgrès, entre les rues Ursulines, Royale, Condé et de l'Hôpital, ayant une façade française, du côté du pieds deux (2) pouces et sept (7) lignes de face à la ligne des Ursulines sur quatre-vingt-trois (83) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessous.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

20oct—3f EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MOULIN A COTON "EAGLE", PERFECTIONNÉ.

LES PRESSES À VIS ROTATIVES, BROOKS.

qui ont vendues pendant les cinq dernières ans, et qui donnent une satisfaction parfaite, qu'à fait aussi et ses fabricants.

PRESSE PATENTÉE DE HART, À VIS DE NEWELL PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à vis de Newell ; elle fonctionne plus vite et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

Les acheteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très bas. A vendre aussi : Scie et accumulateur de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Eisenman & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, No 61, rue St. Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE

VICTOR

—ET—

Evaporateurs de

COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING,

No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

CHAUDIÈRES À SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur fer du Tennessee et on donné la plus en ligne satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des chaudières à sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles.

"La Reine du Sud"

Moulins à Mais

ET À

FARINE

DE

STRAUB

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous autres et sont vendus sous une entière garantie par

W. L. CUSHING,

No 61, rue St-Charles.

Machine à vapeur, portative, de AMES, plus de deux mille en usage.

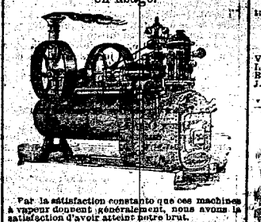

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but, DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS PORTEE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE À VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction ce nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machine stationnaire si cela convient mieux.

Je vends

La Machine à coudre

FLORENCE ;

dont je suis le seul agent pour le Sud à une réduction immense sur les anciens prix.

W. L. CUSHING

61 rue St-Charles

VENTES JUDICIAIRES.

La succession de Turpin vs. la veuve L. J. Sigur.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans, No 1,747. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1875, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au Troisième District de cette ville, rue de l'Esplanade, entre celles d'Auguste (aujourd'hui des Remparts), et de Craps (aujourd'hui Bourgogne), mesurant, superficie anglaise, trente-sept pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue de l'Esplanade sur cent-six pieds six pouces sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de E. Farrée en ayant canses et de l'autre côté par celle d'Emile Percy en ayant causes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Le tout saisi et mis en vente à la vente au rapport de Me. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 décembre 1870, portant vente de la dite propriété par la Dlle Emma Patrick, à la défenderesse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,

20oct—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Veuve Louis Soniat vs. O. Duplantier et als.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 6284. — En vertu d'un writ de fieri facias contre la Dame Azema Avart veuve de Guy Duplantier, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1875, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un TERRAIN situé au Deuxième District de cette ville, dans l'Ile Delgrès, entre les rues Conti, Broad, Dorgenois et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A, d'après un croquis daté du 16 de novembre 1864, fait par J. A. Lafleucur, ingénieur, annexé à un acte sous seing privé en rapport du 6 J. Drouet, notaire public en cette ville. Le dit terrain est formé de la portion inférieure des lots Nos 9, 10 et 11 de la ligne Broad et mesure quatre-vingt-dix pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Pierre Sternberg, suivant acte en rapport de Me Chas. Pilié, notaire public en cette ville, en date de 18 juillet 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,

Sept—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

QUEYBOUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Vente exclusive de Fromage de Roquefort.

Aux Magasins Neufs,